



CTE du 17 décembre 2015

## Déclaration préalable de la CGT

**Un grand bravo aux agents des Dter Med et Est !**

### Déclaration CGT : un grand bravo aux agents des Dter Med et Est !

Aujourd'hui est inscrit à l'ordre du jour un point pour débat sur le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) : **la meilleure réponse à ce projet, ce sont les agents de la Dter Med qui l'ont apporté dans un premier temps avec une déclaration relative au site de Montpellier, adressée au directeur général lors du CTE du 26 novembre.**

**Ils ont été suivis cette semaine par les agents de la Dter Est.** Ces derniers ont en effet forcé la direction générale à annuler la synthèse du forum des cadres, qui se déroulait à Nancy, et à la remplacer par un échange avec les agents sur l'avenir des sites de la Dter, et notamment de celui de Metz. **Ils ont remis au directeur général une pétition, soutenue par l'intersyndicale CGT – FO – CFDT – UNSA, et signée par 128 agents, exigeant notamment le maintien d'une implantation à Metz.** Deux représentants de la CGT à ce CTE étaient présents aux côtés des agents mobilisés, soulignant l'importance de ce mouvement à l'échelle de l'ensemble du Cerema.



Les agents et leurs représentants face à la direction générale à Nancy le 15 décembre dernier

**La CGT tient à féliciter, en préalable de ce comité technique d'établissement, les agents de la Dter Est pour cette action.** Ils montrent la voie à suivre : la CGT fera tout son possible pour multiplier dans les semaines et les mois qui viennent les initiatives de ce type, pour faire entendre la voix des agents face aux attaques tous azimuts donc ils sont la cible, sur l'immobilier comme sur le budget, les effectifs ou encore les conditions de travail...

**La CGT rappelle enfin son opposition à toute fermeture de site, quelle que soit sa taille.**

## Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

**La CGT répond à la version 0 et refuse cette nouvelle adaptation du Cerema à la pénurie !**

La CGT vous invite à prendre connaissance de sa réponse à la version 0 du SPSI : [tous ensemble, refusons cette nouvelle adaptation du Cerema à la pénurie !](#) La CGT intervient en CTE sur la base de ce document.

La direction apporte quelques précisions sur le calendrier : tout le SPSI ne sera pas forcément prêt pour approbation au conseil d'administration du mois d'avril prochain, mais la direction souhaite toutefois que des décisions soient prises dès cette échéance, quitte à reporter certaines décisions plus tard.

La direction réaffirme l'engagement pris devant les agents réunis à Nancy, à savoir que l'étude qui sera faite sur l'avenir des sites de la Dter Est inclut l'étude d'un scénario avec conservation d'une implantation à Metz.

Elle apporte une précision concernant les sites qui s'approchent de ce que la direction considère comme la « *taille critique* » (à savoir une cinquantaine d'agents). **La direction compte en effet écrire que, sur les sites qui sont proches de ce seuil, elle s'engage à mener une politique de recrutement spécifique de manière à maintenir les**

**effectifs au niveau de ce seuil de 50 agents, de manière à éviter une évolution négative qui fragiliserait ces implantations.** Cette affirmation laisse néanmoins perplexe lorsqu'on sait que les effectifs sur ces implantations diminuent régulièrement malgré un volontarisme (affiché tout au moins) des directeurs pour enrayer cette chute...

La CGT interroge la direction sur ce qu'il adviendrait de l'argent issu des éventuelles

cessions de biens immobiliers ? La direction rappelle que lorsque le Cerema occupe un bâtiment de l'État, il a toutes les obligations du propriétaire et tous les droits du locataire. **En cas de vente d'un bâtiment, elle répond qu'en l'état actuel des pratiques, 50 % de l'argent issu de celle-ci revient au ministère du budget et 50 % revient au MEDDE. La direction précise qu'il n'est ensuite pas exclu d'obtenir du ministère le reversement de cette somme à l'établissement public.**

## Résultats de l'enquête bureautique et autres points

Les échanges sur le SPSSI s'étant poursuivis tardivement, le point relatif aux systèmes d'information est présenté rapidement et partiellement. La direction nous présente une analyse des résultats de l'enquête sur les outils bureautiques. L'enquête montre une grande diversité d'usages au sein du Cerema et la direction indique qu'elle privilégie à ce stade la poursuite de l'utilisation à la fois des suites « libres » et de la suite Microsoft Office. La CGT insiste sur l'importance, quels que soient les choix futurs en matière de bureautique, d'équipes de proximité capables d'assister les agents en matière d'informatique. Cette mission d'assistance ne doit en aucun cas être externalisée : la proximité est en effet un gage de réactivité et de bonne connaissance des agents, de leurs missions et de leur environnement professionnel.

**N'hésitez pas à contacter vos représentants !**

<b>Olivier Dupré</b>	<b>Dter NP</b>
<b>Didier Baton</b>	<b>Dtech TV</b>
<b>Bruno Piel</b>	<b>Dter Ouest</b>
<b>Philippe Garcia</b>	<b>Dter NC</b>
<b>Vincent Boulin</b>	<b>Dter SO</b>
<b>Eric Consolen</b>	<b>Dter SO</b>



Les autres sujets prévus à l'ordre du jour n'ont pas pu être abordés faute de temps. Il s'agit :

- 1- d'un point d'information sur la démarche d'élaboration du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) ;
- 2- d'un point d'information sur le projet « réseau du Cerema » ;
- 3- d'un point d'information sur la journée de sensibilisation managériale des encadrants au Cerema.

L'ensemble des documents préparatoires sont néanmoins consultables [ici](#).